



1. Avoir des repères dans l'espace :

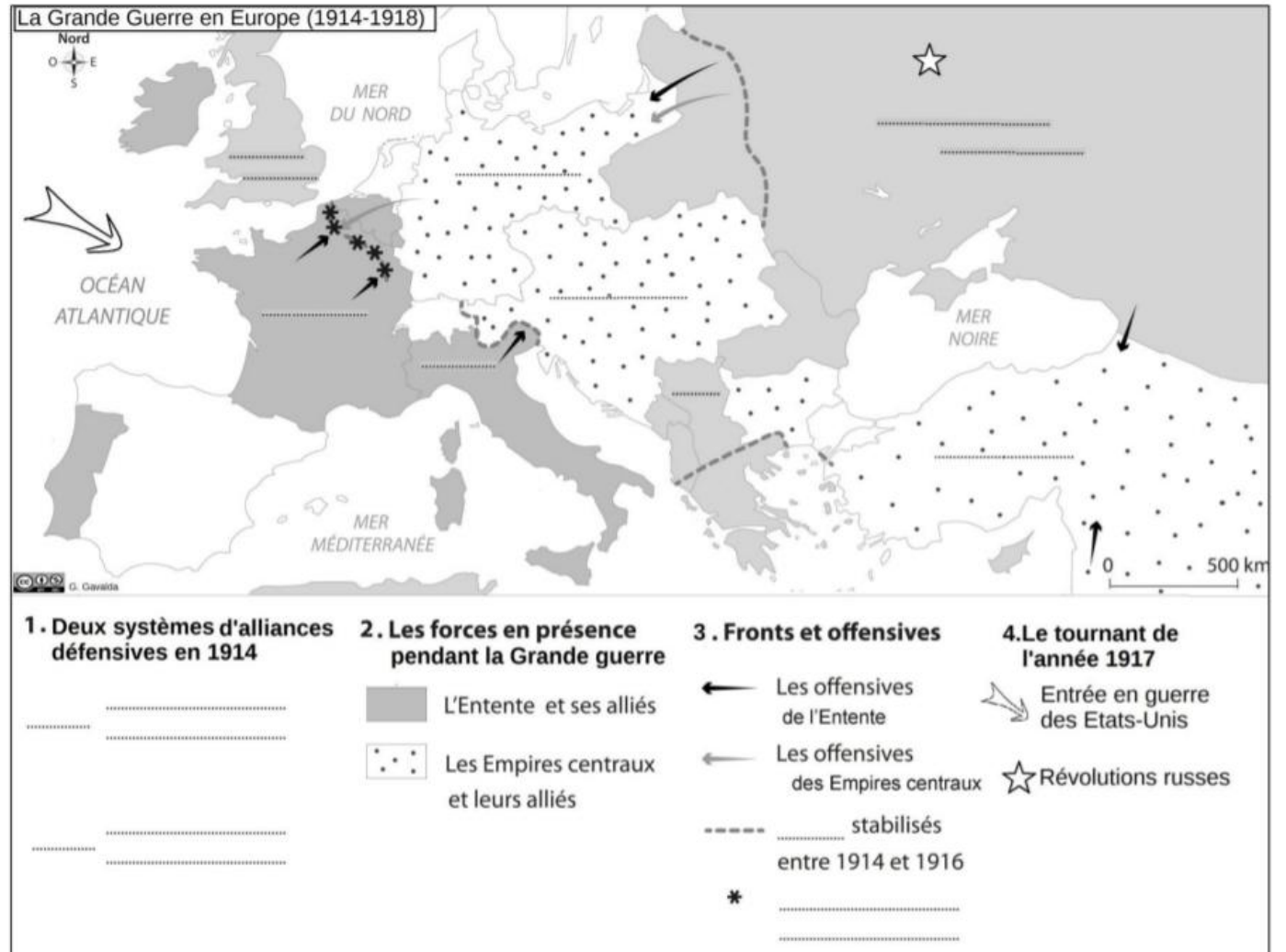
ITALIE

L'Italie a été unifiée au XIX^e siècle.

A la fin du XIX^e siècle, elle réclame des territoires occupés par l'Empire d'Autriche-Hongrie (ex : le Trentin au nord).

Pourtant, l'Italie entre dans la Triple Alliance en 1882 car la France étend son Empire colonial en Tunisie. Elle se sent menacée et veut préserver ses intérêts coloniaux.

La Triple Alliance regroupe 3 pays d'Europe en 1914.



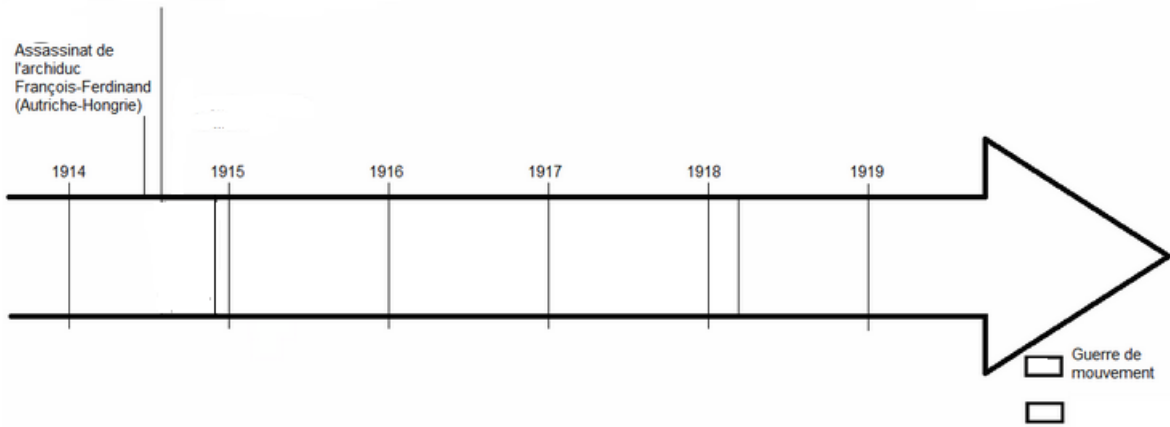
1. Donnez **les raisons** qui ont poussé votre pays à entrer en guerre :

2. De quelle alliance fait-il partie ?

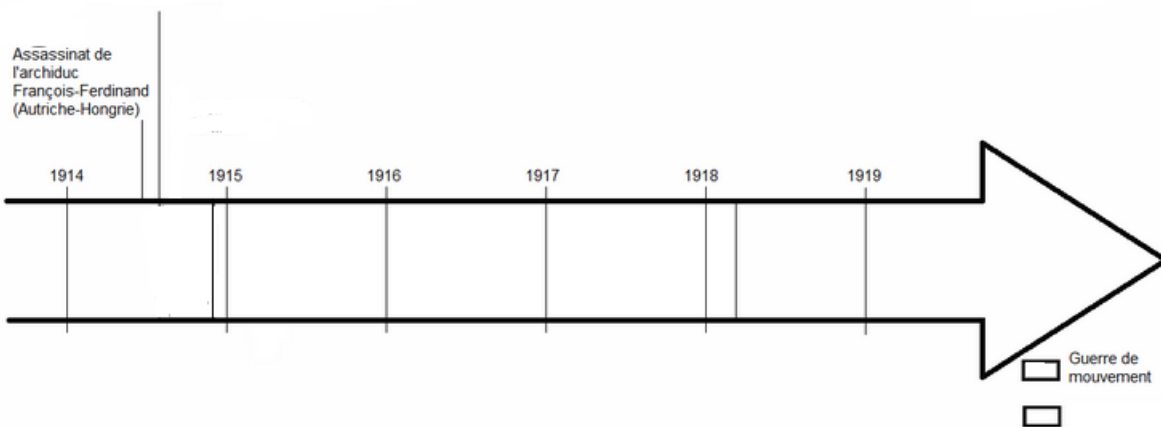
3. Nommez votre pays et localisez-le en inscrivant son nom sur la carte :

4. Complétez ensuite la légende de la carte.

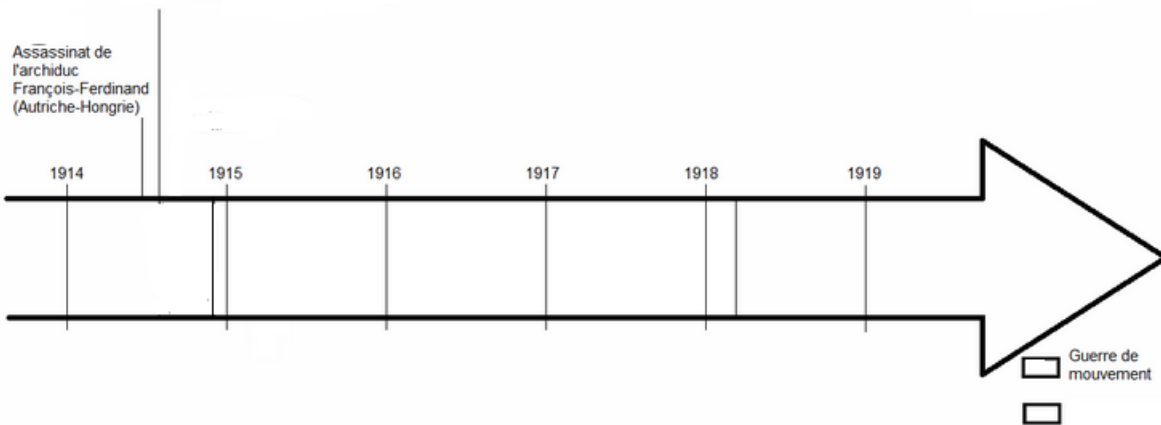
2. Avoir des repères dans le temps : les phases de la guerre



2. Avoir des repères dans le temps : les phases de la guerre



2. Avoir des repères dans le temps : les phases de la guerre



À L'ASSAUT

1 / 2 :

.....
.....
.....

3 :

.....
.....
.....

4 / 5 / 6 :

7 :

8 / 9 :

10 / 11 / 12 / 13 :

.....



Vous êtes un soldat canadien envoyé sur le front dans l'Est de la France. Vous allez devoir faire des choix et essayer de rester en vie.

Etape 1 : Vivre et combattre dans les tranchées...

Consignes : - Allez sur le site : <http://www.museedelaguerre.ca/alassaut/>

- Cliquez sur « Commencer l'aventure ». Lisez bien les consignes données.

Complétez le *schéma ci-dessus* ainsi que le *tableau ci-dessous* à l'aide d'informations et d'exemples trouvés dans le jeu. Ne faites pas de phrases mais notez juste des mots ou des expressions.

La vie des soldats dans les tranchées	La violence des combats
Que font les soldats quand ils ne combattent pas ? Où sont-ils dans ces cas là ?	Quels sont les différents types d'actions menées par les soldats ?
Quels éléments rendent la vie difficile dans les tranchées ?	Quelles armes sont utilisées ? Quels éléments montrent la violence des combats ?

Etape 2 : Je rédige une lettre à ma famille.

Vous avez survécu à toutes ces épreuves. Il est temps pour vous maintenant de rédiger une lettre d'une vingtaine de lignes à votre famille restée au Canada pour leur décrire votre vie dans les tranchées et la violence des combats. Pour cela respectez ces consignes :

- Organisez votre lettre en deux parties en respectant les deux colonnes du tableau.
- Utilisez les idées et les exemples trouvés dans le tableau.

4. Comprendre un document : être un civil pendant la première guerre

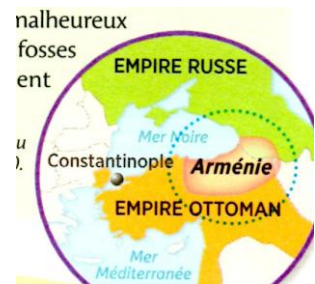
Document 1 : le génocide des arméniens

Au mois de juillet 1915, nous vîmes un jour, un long convoi de nos compatriotes arméniens, conduits par les gendarmes Turcs (1). Ils étaient au moins 5 000, pour la plupart des femmes, des vieillards, des enfants (...). Le lendemain notre compagnie reçut l'ordre de traverser la montagne, on nous recommanda de ne pas oublier nos pelles et nos pioches (...). A peine arrivés sur les hauteurs du défilé, nous aperçûmes une foule compacte ; c'étaient les déportés arméniens que nous avions vus la veille, mais cette fois ils étaient entourés par des « brigands » turcs et kurdes (...). Je ne me sens ni la patience, ni la force de vous décrire cette orgie de sang car ce qui se passa sous nos yeux fut horrible.

Partout le carnage, l'épouvantable poursuite, partout du sang (...). On nous ordonna d'enterrer immédiatement les corps et de faire disparaître les traces de sang. Nous avons creusé de grandes fosses, mais à peine à un mètre de profondeur, nous mîmes au jour des cadavres de soldats arméniens habillés comme nous. Ces malheureux avaient creusé quelques jours auparavant des fosses pour d'autres victimes et à leur tour avaient été massacrés ».

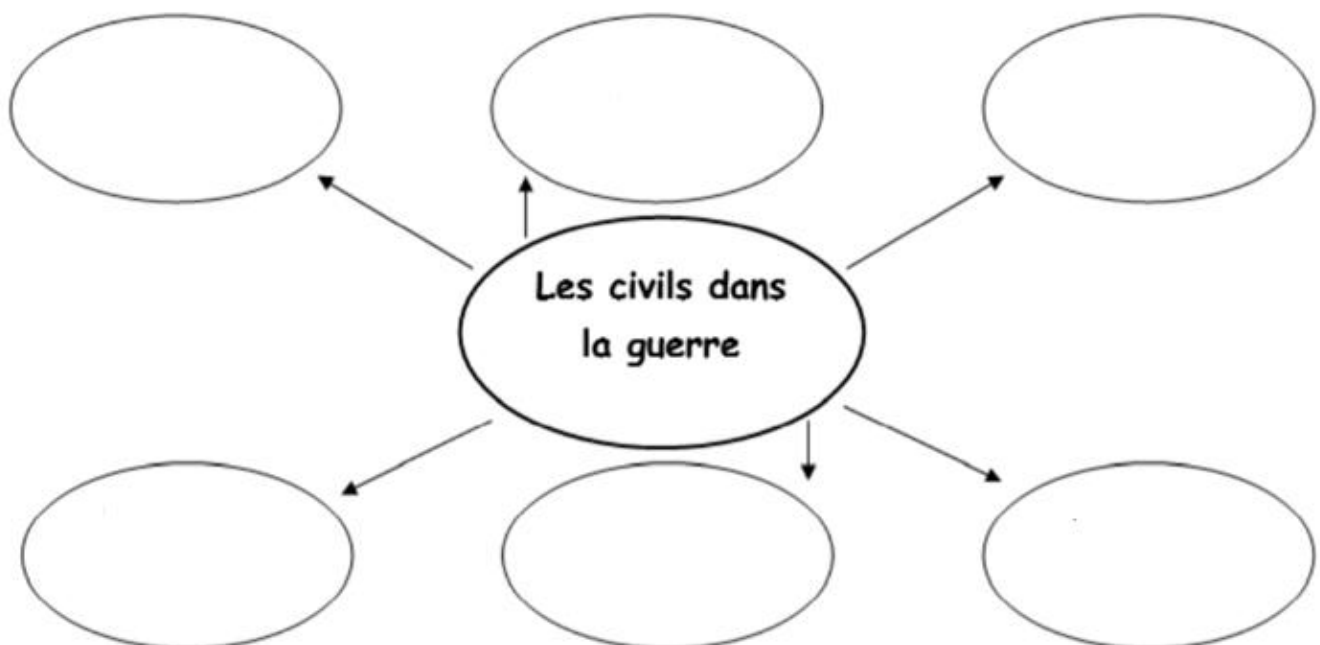
(1) l'empire ottoman est alors l'allié de l'Allemagne

Source : *Le Livre bleu du gouvernement britannique concernant le traitement des Arméniens dans l'Empire ottoman, 1917, réed. Paris, Payot, 1997, pp.524-52*



1. Présente le document (nature, auteur, date, sujet).
2. Dans le texte, entoure en rouge les victimes des violences. En bleu les auteurs des violences.
3. De quelle violence ces populations civiles sont elles victimes ?
4. Souligne en vert la région et la date du fait évoqué.
5. Quelles sont les populations victimes ?
6. Souligne en bleu les éléments qui montrent la violence de ces massacres.

→ Complétez l'organigramme ci-dessous en résumant chaque document par une phrase ou des mots clés.



Doc 1a : Des pénuries à Roubaix, occupé par les Allemands entre 1914 et 1918.

20 novembre 1914 : « Le charbon se fait rare ; les malheureux commencent à se plaindre ».

8 janvier 1915 : « La question du manque de pain commence à devenir sérieuse. »

23 octobre 1917 : « Plus nous allons et plus il nous faut supprimer des choses de notre alin après le vin en entier, la viande en grande partie, les pâtes alimentaires en grande partie aussi les œuf, le lait, nous arrivons maintenant au café.

Extrait du journal de David Hirsch, dans A.Becker, *Journaux de cc*

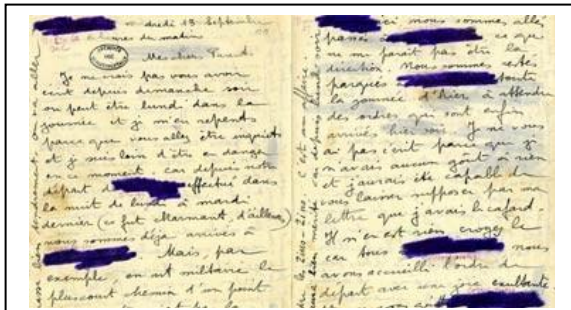
Doc 3

"Les balles allemandes ne tuent pas. Nos soldats ont pris l'habitude des balles allemandes... Et l'inefficacité des projectiles est l'objet de toutes les conversations".

(*L'Intransigeant*, 17 août 1914)

" A part cinq minutes par mois, le danger est très minime, même dans les situations critiques. Je ne sais comment je me passerai de cette vie quand la guerre sera finie."

(*Le petit Journal*, 22 mai 1915)



Doc 6 : Une lettre de poilu censurée par les services de l'armée (noms des lieux cités...)

Doc 4 : Munitionnettes au travail. Fabrication d'obus aux usines André Citroën, quai de Javel à Paris. Photographie du 07 octobre 1915. BNF



Doc 7 : bombardement dans une

Doc 2a : Les marraines de guerre.

« Jeune poilu peu barbu aimerait correspondre avec jeune marraine ayant trésors d'amour à dépenser ». Carte postale illustrée par X. Sager, vers 1915.



Doc 5 : Affiche de Abel Faivre, Versez

Nom :

Prénom :

Un poilu décrit l'horreur de Verdun

Ma chère femme,

Tu ne peux pas imaginer le paysage qui nous environne, plus aucune végétation, ni même une ruine ; ici et là, un moignon de tronc d'arbre se dresse tragiquement sur le sol criblé par des milliers et des milliers de trous d'obus qui se touchent. Plus de tranchées ni de boyaux pour se repérer [...]. Entre nous et les Allemands, pas de réseaux de barbelés, tout est pulvérisé au fur et à mesure de la canonnade. Mais plus active que le bombardement, pire que le manque de ravitaillement, c'est l'odeur qui traîne, lourde et pestilentielle, qui te serre les tripes, te soulève le cœur, t'empêche de manger et même de boire.

Nous vivons sur un immense charnier où seuls d'immondes mouches gorgées de sang et de gros rats luisants de graisse ont l'air de se complaire : tout est empuanti par les cadavres en décomposition, les déchets humains de toutes sortes, les poussières des explosifs et les nappes de gaz. »

Eugène Bouin, mai 1916, Verdun

Extrait du traité de Versailles :

Article 42 : Il est interdit à l'Allemagne de maintenir ou de construire des fortifications soit sur la rive gauche du Rhin, soit sur la rive droite, à l'ouest d'une ligne tracée à 50 kilomètres

Article 43 Sont interdits dans cette zone l'entretien ou le rassemblement de forces armées

Article 51 : Les territoires cédés à l'Allemagne en 1871 sont réintégrés à la France

Articles 80, 81, 87 : L'Allemagne reconnaît et respectera l'indépendance et les frontières de l'Autriche, de la Tchécoslovaquie et de la Pologne.

Article 119 : L'Allemagne renonce, en faveur des principales puissances alliées, à tous ses droits sur ses possessions d'outre-mer.

Article 160, 173 : L'armée allemande ne pourra dépasser 100 000 hommes. Tout service militaire est aboli.

Article 198 : Les forces militaires ne pourront comprendre aucune aviation

Article 231, 232 : L'Allemagne reconnaît qu'elle et ses alliés sont responsables de toutes les pertes et de tous les dommages subis par les alliés Les gouvernements alliés exigent que soient réparés tous les dommages causés à la population civile des alliés et à ses biens. »

1. Indiquez dans le titre la date de ce traité
2. L'Allemagne fut durement sanctionnée après la guerre. Surlignez d'une couleur différente :
 - Une sanction territoriale :
 - Une sanction politique :
 - Une sanction militaire :
 - Une sanction économique :